

ANNEXE aux Conditions Générales d'Utilisation de Monizze :

Utilisation des Services des Fournisseurs de Portefeuille Numérique

1. Informations générales

Cette Annexe fait partie des Conditions Générales d'Utilisation de Monizze. Elle régit votre accès et votre utilisation de votre (vos) carte(s) éligible(s) (les « Carte(s) ») liée(s) à votre compte Monizze via les services des Fournisseurs de Portefeuille Numérique proposés par des fournisseurs tels qu'Apple Pay, Google Pay et tout autre service similaire susceptible d'être ajouté à l'avenir (le « **Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique** »). Cela inclut la fonctionnalité de paiement de marque des Services des Fournisseurs de Portefeuille Numérique, la fonctionnalité d'enrôlement de Carte et l'affichage de l'historique des transactions. Nous déterminerons, à notre seule discrétion, quelles Cartes peuvent être éligibles à l'utilisation via un Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique donné. Nous nous réservons le droit de refuser tout enrôlement d'une Carte à tout Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique sans avoir à vous en donner la raison. Veuillez lire cette Annexe avant de décider si vous l'acceptez et si vous souhaitez procéder à l'enrôlement de vos Cartes à tout Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique.

En enregistrant ou en utilisant une Carte via le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, vous acceptez d'utiliser votre Carte via leur service conformément à cette Annexe. Si vous n'acceptez pas cette Annexe, vous ne devez pas enregistrer votre Carte ni l'utiliser en lien avec ce service.

L'utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique est à votre discrétion. Vous n'êtes pas obligé(e) d'utiliser le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique en lien avec l'une de vos Cartes. L'utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique pour acheter des biens et des services avec votre Carte est régie par les conditions générales applicables entre vous et nous en lien avec chaque compte Monizze auquel la Carte est liée (le « Compte »). Vous reconnaissez également que votre utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique est soumise aux conditions générales établies par ce Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique et/ou ses affiliés concernant l'utilisation de leur service, lesquelles ne modifieront ni ne remplaceront cette Annexe.

2. Éligibilité / Enrôlement

Les Services des Fournisseurs de Portefeuille Numérique sont disponibles pour les titulaires de carte Monizze afin d'acheter des biens et des services avec un appareil compatible (y compris les téléphones, tablettes, appareils connectés, ordinateurs portables et ordinateurs) (« Appareil Éligible ») auprès de (1) commerçants équipés de la communication en champ proche (« NFC ») ; et (2) commerçants en ligne (via une application ou un site web), qui acceptent le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique concerné comme moyen de paiement. Ce Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique vous permet d'utiliser votre Appareil Éligible pour accéder à votre (vos) Carte(s) et les utiliser pour effectuer ces achats, en remplacement de la présentation ou de l'utilisation de votre Carte physique.

Les Fournisseurs de Portefeuille Numérique et Monizze peuvent limiter le nombre de Cartes que vous pouvez enregistrer sur un Appareil Éligible, ce que nous ne pouvons pas contrôler. Nous pouvons, cependant, limiter le nombre d'Appareils Éligibles sur lesquels la même Carte peut être enregistrée. Ce nombre peut être modifié de temps à autre par les Fournisseurs de Portefeuille Numérique, un fournisseur de réseau de paiement tel que Visa, ou Monizze.

En ajoutant votre Carte au Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, un identifiant numérique unique différent de votre numéro de Carte sera attribué aux fins d'effectuer des achats et de recevoir des remboursements via ce Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique. En raison du mode de fonctionnement du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, vous pourrez être amené(e) à présenter votre Appareil Éligible chez un commerçant lorsque vous retournez un article acheté via le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique sur

cet Appareil Éligible. Le renouvellement de votre Carte à son expiration ou le remplacement d'une Carte endommagée entraînera la désactivation de cette même Carte enrôlée pour le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique. Vous devrez activer la Carte renouvelée ou de remplacement.

3. Sécurité de l'Appareil Éligible

Vous devez garder votre Appareil Éligible en sécurité (notamment en veillant à ce que l'appareil ne soit pas modifié contrairement aux directives logicielles ou matérielles du fabricant, et en effectuant les mises à jour nécessaires en temps opportun pour des raisons de sécurité). Vous devez vous assurer que votre code d'accès ou votre numéro d'identification personnel est gardé personnel et sécurisé à tout moment. De plus, votre code d'accès ou votre numéro d'identification personnel (vous permettant d'utiliser votre Appareil Éligible pour accéder à vos Cartes et les utiliser pour effectuer des achats via le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique) ne doit être divulgué à personne. Vous devez prendre toutes les mesures nécessaires et prévenir toute fraude, perte ou vol concernant l'Appareil Éligible ou toute Carte en lien avec l'utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique. Ni Monizze ni le fournisseur du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique ne seront responsables des problèmes liés à l'Appareil Éligible.

Si votre Appareil Éligible est perdu ou volé, si des informations biométriques, un numéro d'identification personnel ou tout autre code d'accès est compromis ou utilisé, ou si une Carte a été utilisée via le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique sans votre permission, vous devez nous en informer immédiatement et, si nous l'exigeons, nous fournir une déclaration statutaire dans la forme que nous précisons et/ou un rapport de police et/ou toute autre information que nous pourrions raisonnablement exiger. Vous êtes responsable de toute utilisation non autorisée de votre Carte en lien avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique.

4. Communication

En tant que condition d'utilisation de votre Carte en lien avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, vous reconnaissez et consentez à ce que nous vous envoyions des notifications et des appels composés automatiquement ou des messages texte vers l'Appareil Éligible, qui peut être ou non le même appareil que le numéro de téléphone mobile enregistré chez nous. Si à tout moment vous révoquez ce consentement, nous pouvons suspendre ou annuler votre capacité à utiliser votre Carte en lien avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique.

5. Appareil modifié

Vous reconnaissez et acceptez que l'utilisation d'un appareil modifié pour utiliser votre Carte en lien avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique est expressément interdite, constitue une violation de cette Annexe et est un motif pour nous de vous refuser l'accès à vos Cartes via ce Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique. Les appareils modifiés contrairement aux directives logicielles ou matérielles d'un fabricant, notamment par la désactivation de contrôles matériels ou logiciels (communément appelé « jailbreaking »), ne sont pas des Appareils Éligibles.

6. Limite de transaction

Nous avons le droit d'imposer une limite sur tout montant de transaction journalier et/ou individuel débité sur votre portefeuille/compte via le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique. La limite sera le(s) montant(s) tel(s) que déterminé(s) par nous et tel(s) que publié(s) ou autrement porté(s) à votre connaissance de temps à autre.

7. Partage des données

Vous reconnaissez que les fournisseurs d'un Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, les fournisseurs de la technologie supportant les Cartes dans leur service, ainsi que leurs sous-traitants, agents et affiliés, et (ii) le réseau de paiement applicable de marque sur votre Carte (par ex., Mastercard International Incorporated et son affiliée Maestro, ou Visa et ses affiliés) ainsi que les sous-traitants, agents et affiliés de ces réseaux de paiement,

auront accès à certains détails de vos transactions effectuées auprès de commerçants via l'utilisation de vos Cartes dans le cadre du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, aux fins de : (1) exécuter ses obligations aux termes des présentes ; (2) vous fournir les données de transaction pertinentes ; (3) détecter et traiter les fraudes ; (4) respecter les lois et réglementations applicables ; (5) répondre aux demandes formulées conformément à des ordonnances judiciaires ou par des régulateurs ; (6) gérer, améliorer et/ou promouvoir l'utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique concerné ; et (7) créer des rapports de performance commerciale et/ou technique. Vous reconnaissez que l'utilisation, le stockage et la divulgation de toute information personnelle que vous fournissez directement au Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, au réseau de paiement applicable de marque sur votre Carte, ou à d'autres tiers soutenant ledit service, seront régis par la politique de confidentialité de cette partie.

8. Modifications de cette Annexe (Utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique)

Sous réserve des lois et réglementations applicables, à tout moment nous pouvons (i) mettre fin à votre utilisation des Cartes en lien avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, (ii) modifier ou suspendre le type ou les montants des transactions autorisées via les Cartes en lien avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, (iii) modifier l'éligibilité d'une Carte pour l'utilisation avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, et/ou (iv) modifier le processus d'authentification de la Carte. Si nous avons annulé ou suspendu votre Carte, vous ne serez pas autorisé(e) à l'utiliser via votre Appareil Éligible. Veuillez noter que c'est le cas même si vous pouvez encore voir le symbole de la Carte sur votre Appareil Éligible. Nous pouvons modifier à tout moment cette Annexe, en vous fournissant un préavis de deux mois.

9. Responsabilité

Sans préjudice des dispositions contraires de cette Annexe, les dispositions relatives à la responsabilité contenues dans les Conditions Générales d'Utilisation de Monizze s'appliquent intégralement.

Nous avons le droit de suspendre ou d'annuler votre capacité à utiliser votre Carte en lien avec le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique à tout moment et n'avons pas besoin de vous en donner un préavis ni une raison. Si vous partagez votre Code d'Accès à l'Appareil avec une autre personne, vous le faites à vos propres risques. Si cette personne effectue des transactions sur votre compte en utilisant le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, ces transactions seront considérées comme ayant été effectuées par vous.

Vous devez garder l'Appareil Éligible et le Code d'Accès à l'Appareil en sécurité (notamment en le verrouillant lorsqu'il n'est pas utilisé ou lorsqu'il est sans surveillance et en installant un logiciel antivirus à jour).

10. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris tous les brevets, secrets commerciaux, droits d'auteur, marques de commerce et droits moraux (collectivement, les « Droits de Propriété Intellectuelle ») dans le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique (y compris les textes, graphiques, logiciels, photographies et autres images, vidéos, sons, marques de commerce et logos) appartiennent soit au Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, à nous, à nos concédants de licence ou à des tiers. Rien dans ces Conditions Générales d'Utilisation ne vous confère des droits sur une propriété intellectuelle appartenant à tout Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, à nous, à nos concédants de licence ou à des tiers, et vous reconnaissez que vous n'acquerez aucun droit de propriété en ajoutant votre Carte à, ou en utilisant votre Carte en lien avec, ce service.

11. Exclusions de garantie

Le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique est fourni par le Fournisseur de Portefeuille Numérique concerné, sans garantie de notre part. Vous reconnaissez et acceptez que, de temps à autre, votre utilisation de votre Carte en lien avec ce Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique peut être retardée, interrompue ou perturbée pendant une période indéterminée pour des raisons que nous ne pouvons pas contrôler. Ni nous ni nos affiliés ne serons responsables de toute réclamation découlant de ou liée à l'utilisation de votre Carte via le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique en raison d'un tel retard, d'une telle interruption, d'une telle perturbation

ou d'une défaillance similaire. Vous reconnaissez que nous ne sommes pas partie aux conditions générales du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique conclues entre vous et le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique et que nous ne sommes pas propriétaires du service concerné et n'en sommes pas responsables.

Comme nous ne fournissons aucune garantie pour tout Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, nous ne sommes pas responsables des services de performance, de maintenance ou autres services de support pour ce Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique et ne serons pas responsables d'autres réclamations, pertes, responsabilités, dommages, coûts ou dépenses liés au service, y compris, sans limitation, toute réclamation de responsabilité de produit par un tiers, les réclamations selon lesquelles le Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique ne respecte pas les exigences légales ou réglementaires applicables, les réclamations découlant de la législation sur la protection des consommateurs ou similaire et les réclamations relatives à la violation des droits de propriété intellectuelle. Toute demande ou plainte relative à l'utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique, y compris celles relatives aux Droits de Propriété Intellectuelle, doit être adressée au Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique concerné. Nous ne recommandons pas, n'approuvons pas et ne faisons aucune représentation ni garantie d'aucune sorte concernant la performance ou le fonctionnement de votre Appareil Éligible. Vous êtes responsable de la sélection d'un Appareil Éligible et de tous les problèmes liés au fonctionnement, à la performance et aux coûts associés à cet Appareil Éligible.

12. Suppression de vos Cartes du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique

Vous devez suivre les instructions du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique pour supprimer votre Carte du service si vous ne souhaitez plus l'utiliser ou l'enrôler via ce service. La suppression de votre Carte du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique ne mettra pas fin à votre Carte, sauf si vous choisissez également d'y mettre fin conformément aux Conditions Générales d'Utilisation de Monizze.

13. Divisibilité

Si une disposition ou une partie d'une disposition de ces conditions relatives à votre utilisation du Service du Fournisseur de Portefeuille Numérique est illégale, invalide ou inapplicable, elle sera dissociée de ces conditions et les dispositions restantes (ou parties de dispositions) continueront à s'appliquer pleinement.